



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL « VETERANS » 2023

CHALON (stade Garibaldi) les 06 et 08 juin

Ce championnat disputé en quadrettes est réservé aux joueurs âgés d'au moins 60 ans (nés en 1962 ou avant pour cette saison). Il sera organisé par les Cheminots CHALON au stade Garibaldi et qualifiera 2 équipes pour les Championnats de France qui se dérouleront les 8-9-10 septembre 2022 à GUILHERAND-GRANGES (07).

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Elle se déroulera sur deux jours : le **mardi 06 juin**, le premier tour qualifiera 16 équipes pour le deuxième tour qui aura lieu le **jeudi 08 juin**.

Le mardi 06 juin, toutes les parties (poules et cadrages éventuels) seront limitées à 13 points ou 2h00. Début des parties : 8h00.

Le jeudi 08 juin, la compétition débutera à 9h30 (parties en 2h00) en élimination directe et se poursuivra l'après-midi (2 parties) à partir de 14h.

REGLEMENTATION

Toutes les équipes seront constituées de 4 ou 5 joueurs appartenant à la même ASB-ESB.

Composition des équipes :

- 1 seul joueur de 1^{ère} ou 2^{ème} division autorisé par équipe.
- Au minimum, 2 joueurs de 4^{ème} division inscrits par équipe.

CADRES de JEU (idem Féminines) à RESPECTER

Tous les joueurs de l'équipe devront **obligatoirement** porter une tenue uniforme (haut).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : licence **V**, cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant.

ENGAGEMENT : 30 €/quadrette. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES ET RECOMPENSES

Mardi 06 juin : 20 € par partie jouée et gagnée en poule. 25 € en cadrage.

Jeudi 08 juin : 1^{ère} qualificative : 25 €. 2^{ème} qualificative : 30 €. Partie finale : 40 €.

INSCRIPTIONS : Les engagements **correctement remplis** se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **samedi 27 mai** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71